



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

## AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME  
#2023-00022**

**15, rue Onulphe-Peltier  
Lot numéro 2 364 244 (lot projeté 6 578 980) du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 20 mars 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser la subdivision du lot 2 364 244, sis au 15, rue Onulphe-Peltier afin de créer le lot projeté 6 578 980 et ce, malgré les dispositions de l'article 3.1.3 relatif au règlement de lotissement n° 578, lequel aurait une largeur de 14,78 m plutôt que 20 m, une profondeur de 21,18 m plutôt que 27 m, ainsi qu'une superficie de 373,3 m<sup>2</sup> plutôt que 540 m<sup>2</sup> tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 4 mars 2024.

La directrice générale et greffière adjointe

  
GUYLAINE COMTOIS